



ecomaison

Guide des Tarifs et des éco-participations

Tarifs validés en 2024
Pour l'exercice 2025

Jouet



Création de la filière de recyclage

- La **loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC)** du 10 février 2020 a créé la filière à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) pour le recyclage des jouets.
- Eco-mobilier, l'éco-organisme du mobilier depuis 2012, devenu aujourd'hui Ecomaison, est agréé pour le réemploi et le recyclage des jouets depuis avril 2022.
- Ecomaison vous accompagne dans votre **mise en conformité**, notamment pour l'**adhésion au seul éco-organisme** en charge de la collecte des jouets usagés et pour la **mise en œuvre de l'éco-participation**.

Périmètre de la filière de recyclage

PRODUITS CONCERNÉS

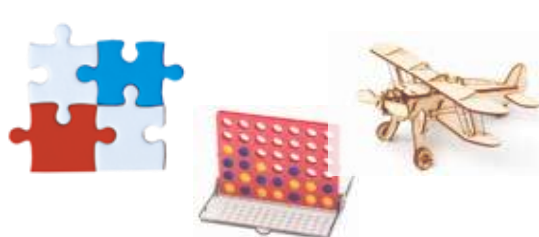
Réglementairement, la filière de recyclage des jouets est composée de **2 catégories de produits**:

CATÉGORIE N° 1



Les jouets au sens de la directive sécurité du 22 février 2010

CATÉGORIE N° 2



Toutes les maquettes, les puzzles et les jeux de société

PRODUITS EXCLUS



- Les articles d'écriture ou de dessin
- Les jouets relevant de la filière des équipements électriques et électroniques (EEE)
- Les articles de sport et loisirs
- Les jouets pour animaux



VOTRE OUTIL

— Guide de l'adhérent

Découvrez la liste des produits concernés, les étapes pour adhérer et déclarer vos jouets mis sur le marché. Tous nos outils sont disponibles sur [le centre de ressources](#)

Codification par sous-catégories

Chaque jouet concerné par la filière de recyclage gérée par Ecomaison est à codifier pour la déclaration des mises sur le marché, selon l'une des sous-catégories suivantes :

Jouets d'intérieur



Jeux de société, puzzles et maquettes



Jeux de plein air



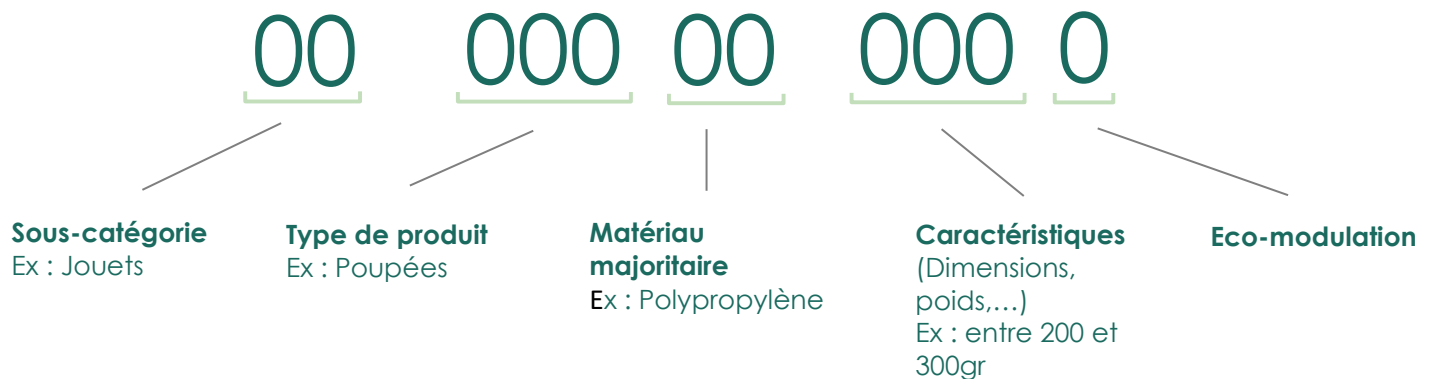
Jouets cadeaux (Donnés à titre gratuit)



Règles de codification

Le code produit, à 11 chiffres, est une nomenclature d'Ecomaison pour codifier les produits selon leurs caractéristiques, pour appliquer le barème d'éco-participation et déclarer vos mises sur le marché.

Depuis janvier 2024, il est possible de **bénéficier d'une éco-modulation sur la mise à disposition de pièces détachées**. Pensée avec les représentants des fabricants et des distributeurs et en collaboration avec Ecomaison, elle a pour but de faciliter l'adoption des bonnes pratiques qui favoriseront la réparabilité des objets mis sur le marché.



- **La sous-catégorie** correspond aux articles tels que présentés dans le chapitre précédent.
- **Le type de produit** précise la typologie des produits concernés : jeux de société, jeux de plein air, etc.
- **Le matériau majoritaire** doit être choisi en fonction du composant majoritaire en masse dans le produit.
- **La caractéristique** correspond au poids du produit, hors emballage.
- **Le onzième chiffre** est fixé à 0 ou 1 pour l'éco-modulation sur la mise à disposition des pièces détachées.



L'exception du code unique de la déclaration annuelle

Toute entreprise dont la mise sur le marché est inférieure à **15.000 pièces par an** (sous réserve d'un **poids unitaire maximal de 10 kilos** et d'un **poids total inférieur à 15 T**) peut bénéficier d'une modalité simplifiée avec **une seule déclaration annuelle**.

Dans ce cas précis, le metteur en marché applique un **forfait annuel de 22 € par tranche de 100 pièces**, sans déclaration de la catégorie, du poids ou du matériau de ces produits.

Pour réaliser cette déclaration, il peut utiliser le code suivant : **31208120910**.

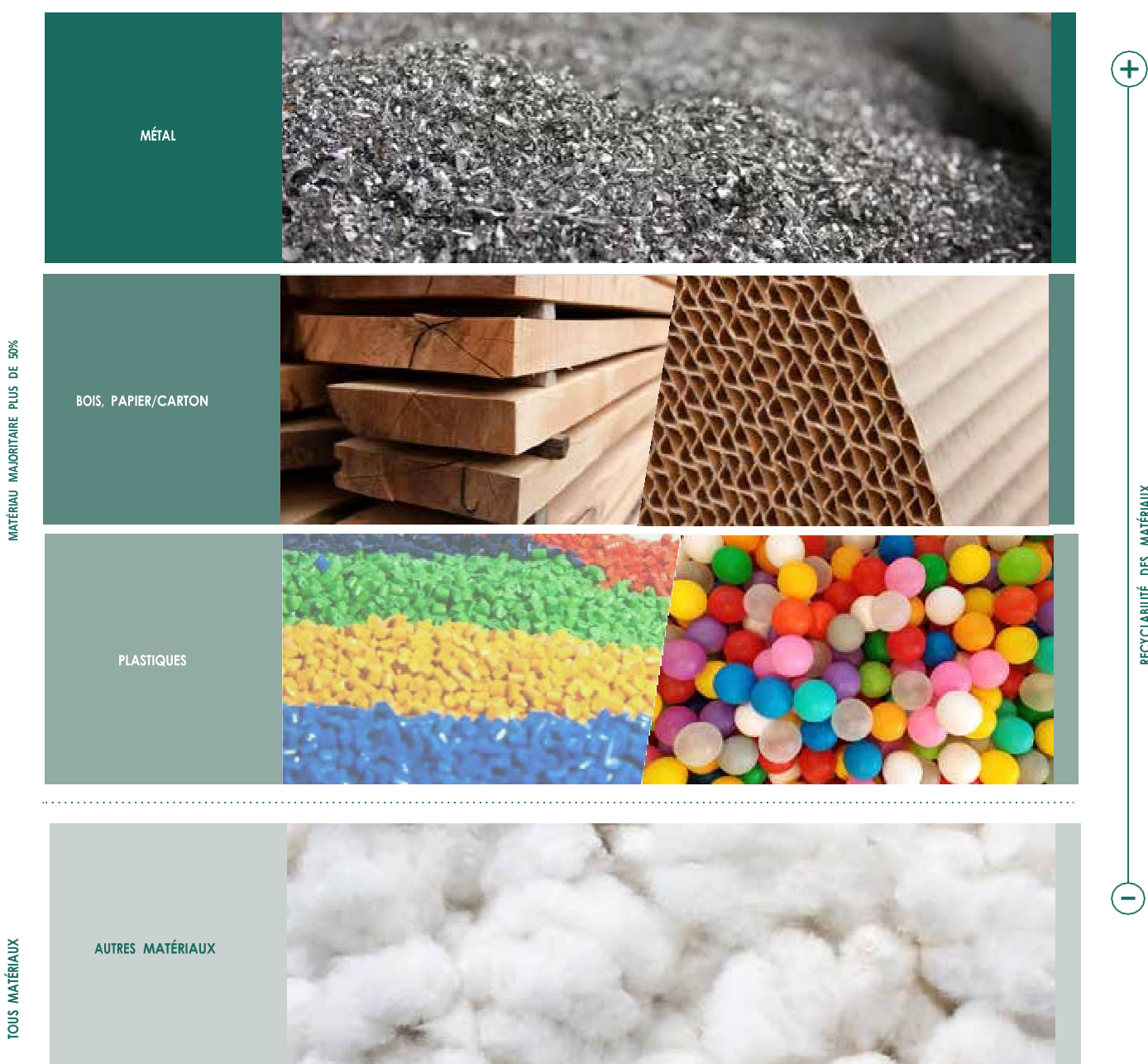


VOS OUTILS

- Identification des produits couverts
 - Codificateur des produits et calcul de leur éco-participation Ecomaison
- Tous nos outils sont disponibles sur [le centre de ressources](#).

Recyclabilité des matériaux

- **Les jouets les plus recyclables**, composés à plus de 95% de métal, bois, de propylène (PP), de polyéthylène (PE) mixte PP-PE, de papier ou carton certifiés bénéficient d'une éco-participation réduite.
- **En dessous de 95 %**, le jouet est composé de plusieurs matériaux ou résines. L'éco-participation devient alors croissante, en proportion des matériaux en mélange.
- Enfin, **les produits dit « complexes »** sont composés d'une multitude de matériaux ou de résines. Ces produits sont visés par le tarif « autres matériaux » avec un niveau d'éco-participation élevé, correspondant à un produit peu recyclable.



VOS OUTILS



— Guide des matériaux d'Ecomaison

Pour en savoir plus sur la définition des matériaux des barèmes d'éco-participation et de la recyclabilité de ces matériaux. Tous nos outils sont disponibles sur [le centre de ressources](#)

Tarifs HT par tranche de poids

	Monomatériau plus de 95% ¹		Matériau majoritaire plus de 50% ²				Sans matériau majoritaire
	Métal	Papier carton 95% Certifié, Bois, PP ³ , PE ⁴ et mixte PP ³ et PE ⁴	Métal	Papier, carton, bois, PP ³ , PE ⁴ et mixte PP ³ et PE ⁴	Autres plastiques	Autres matériaux	
< 0,1 kg	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0,01 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €
≥ 0,1 kg et < 0,2 kg	0,02 €	0,03 €	0,03 €	0,03 €	0,04 €	0,05 €	0,05 €
≥ 0,2 kg et < 0,3 kg	0,03 €	0,04 €	0,04 €	0,05 €	0,07 €	0,08 €	0,08 €
≥ 0,3 kg et < 0,4 kg	0,04 €	0,06 €	0,06 €	0,07 €	0,09 €	0,11 €	0,11 €
≥ 0,4 kg et < 0,5 kg	0,05 €	0,07 €	0,07 €	0,08 €	0,12 €	0,14 €	0,14 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,08 €	0,11 €	0,11 €	0,14 €	0,19 €	0,24 €	0,24 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,15 €	0,22 €	0,22 €	0,27 €	0,38 €	0,47 €	0,47 €
≥ 2 kg et < 3 kg	0,25 €	0,37 €	0,37 €	0,44 €	0,63 €	0,78 €	0,78 €
≥ 3 kg et < 5 kg	0,39 €	0,59 €	0,59 €	0,70 €	1,01 €	1,24 €	1,24 €
≥ 5 kg et < 7 kg	0,59 €	0,88 €	0,88 €	1,05 €	1,52 €	1,86 €	1,86 €
≥ 7 kg et < 10 kg	0,73 €	1,09 €	1,09 €	1,31 €	1,89 €	2,33 €	2,33 €
≥ 10 kg et < 15 kg	1,21 €	1,82 €	1,82 €	2,18 €	3,15 €	3,88 €	3,88 €
≥ 15 kg et < 20 kg	1,70 €	2,55 €	2,55 €	3,05 €	4,41 €	5,43 €	5,43 €
≥ 20 kg et < 25 kg	1,74 €	2,62 €	3,11 €	3,73 €	5,39 €	6,62 €	6,62 €
≥ 25 kg et < 30 kg	1,92 €	2,88 €	3,61 €	4,33 €	6,25 €	7,69 €	7,69 €
≥ 30 kg et < 40 kg	2,20 €	3,30 €	4,36 €	5,23 €	7,55 €	9,30 €	9,30 €
≥ 40 kg et < 50 kg	2,54 €	3,81 €	5,33 €	6,39 €	9,23 €	11,35 €	11,35 €
≥ 50 kg et < 100 kg	3,81 €	5,72 €	8,43 €	10,11 €	14,61 €	17,98 €	17,98 €
≥ 100 kg et < 150 kg	4,84 €	7,26 €	12,71 €	15,25 €	22,02 €	27,10 €	27,10 €
≥ 150 kg et < 200 kg	6,78 €	10,16 €	17,79 €	21,35 €	30,84 €	37,95 €	37,95 €
≥ 200 kg et < 250 kg	8,71 €	13,07 €	22,87 €	27,45 €	39,64 €	48,79 €	48,79 €
> 250 kg	9,68 €	14,52 €	25,41 €	30,49 €	44,04 €	54,21 €	54,21 €

¹ Plus de 95 % en masse. ² Plus de 50 % de la masse totale du produit. ³ Le Polypropylène (PP). ⁴ Le Polyéthylène (PE).
Retrouvez le **guide des matériaux** dans [le centre de ressources](#) sur en savoir plus sur la définition des matériaux des barèmes d'éco-participation et de la recyclabilité de ces matériaux.

Tarifs spécifiques

JOUETS DE PLEIN AIR ≥ 20 kg – 160 cm

Des tarifs spécifiques sont possibles pour les produits répondants aux critères suivants :

- Jouets de plein air
- Catégorie : Jouets à usage familial
- Assemblage de 3 matériaux maximum
- Poids supérieur ou égal à 20 kg et taille supérieure ou égale à 160 cm (L+)

Ce tarif spécifique se justifie au regard des caractéristiques de ces jouets nécessairement démontés et déposés dans des contenants gros volumes (ex : benne).

Tranches concernées

Tarif combiné : assemblage de 3 matériaux (HT €)

20 kg - 25 kg

2,84

25 kg - 30 kg

3,17

30 kg - 40 kg

3,68

40 kg - 50 kg

4,33

50 - 100kg

6,60

100 - 150kg

8,86

150 - 200kg

12,40

200 - 250kg

15,94

≥ 250kg

17,72



JOUETS CADEAUX

Les jouets cadeaux (donnés à titre gratuit) ont des codes spécifiques et un tarif associé de 7 euros par lot de 1000.

- La catégorie sera : Jouets cadeaux
- Le type de produit : Jouets cadeaux & accessoires
- Le type de matériau : au choix
- La caractéristique : Lot de 1000

En pratique, la codification prendra la forme suivante : 34220XX0890



VOTRE OUTIL

Guide de l'adhérent

Découvrez quels sont les produits concernés, comment adhérer, déclarer et les articles mis sur le marché

Pour toutes vos questions,
vous pouvez nous contacter

0811 69 68 70

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Service 0,05€/appel + prix d'appel

contact@ecomaison.com

Retrouvez nos actualités et événements sur
ecomaison.com/professionnels/on-en-parle
et sur nos comptes
X et LinkedIn



réemploi et recycle
les objets et matériaux de la maison



Ecomaison – SAS au capital de 291 000 € - Siège social: 50 avenue Daumesnil 75012 Paris 538 495 870 RCS Paris –
Crédits photographiques : Shutterstock - Mise en page : Ecomaison – janvier 2025

